

ARRÊTÉ n°25845903136

de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2026-2027,
de :

Double licence Informatique-Mathématiques est arrêtée comme suit :

Président : Pierre ROUSSELIN

Pierre FOUILHOUX

Eric HOFFBECK

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

Pour la Présidente e: par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire

Karine Grandpierre